



Covid-19 : le secteur ostréicole solidaire

vendredi 22 mai 2020, par [lpe](#)

La Région Nouvelle-Aquitaine s'engage en faveur du secteur ostréicole en soutenant une initiative solidaire pour la recherche contre le Covid-19, lancée par les deux comités régionaux de la conchyliculture en Nouvelle-Aquitaine : Charente-Maritime et Arcachon-Aquitaine.

Du 18 mai au 21 juin, les producteurs arcachonnais et charentais reverseront 0,50 euro pour chaque kilo d'huîtres et chaque douzaine achetées à travers tous leurs circuits de distribution. Les sommes récoltées seront destinées à soutenir les efforts de recherche contre le Covid-19.

Le monde ostréicole est durement touché par la crise sanitaire actuelle, du fait de la fermeture ou du net ralentissement de ses principaux débouchés (restauration, marchés, export...). Cette initiative solidaire constitue ainsi pour le secteur, qui compte 5500 emplois et 1200 entreprises en Nouvelle-Aquitaine, une réponse anti-crise.

Outre les trois dispositifs du plan d'urgence que la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place (le fonds de solidarité, le fonds de prêt aux TPE et PME, et le fonds de soutien d'urgence aux entreprises), les professionnels du secteur peuvent avoir accès à la plateforme solidaire régionale de mise en relation entre des producteurs et les consommateurs pour vendre en circuits-courts.

Enfin, la Commission européenne a modifié le règlement du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pour adapter un dispositif existant à la crise du Covid-19. Cette mesure, en cours de traduction à l'échelle nationale, sera fondée sur un mécanisme d'indemnisation des aquaculteurs en cas de suspension temporaire ou de réduction de la production et des ventes. La Région Nouvelle-Aquitaine sera prochainement amenée à réorienter les crédits dédiés vers cette mesure nationale.